

LEON WASILEWSKI

La

Paix avec l'Ukraine

Podlachie et Chelm



U d'of Ottawa



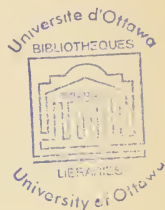
39003019640340

DK
508.157
W28
1918

ITION ATAR



LUCIEN KARCHMAR
52 JORENE DRIVE
KINGSTON, ONTARIO
CANADA



Podlachie et Chelm

Ex Libris

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa

Library Network
University of Ottawa

Don de / Presented by

Dr. Lucien Karchmar



Ottawa, Canada





Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

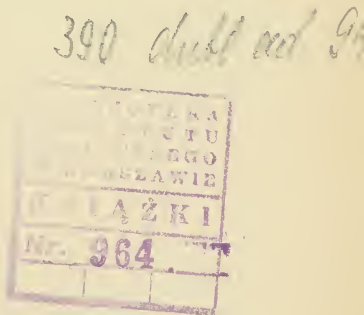
LÉON WASILEWSKI

Dukl. do 18.24.12.
86012

La

Paix avec l'Ukraine

Podlachie et Chelm



EDITION ATAR, CORRATERIE, 12, GENÈVE

DK

508.157

• W28

1918

A/10/54



56770 / II

MM. les professeurs, les journalistes, hommes de lettres, qui désirent obtenir des exemplaires gratuits de cette brochure sont priés de vouloir bien donner leur adresse au *Bureau d'informations « Polonia »*, rue Plantamour 20, Genève.

Podlachie et Chelm

Les Marches orientales du Royaume de Pologne, formées des gouvernements de Siedlce et de Lublin, ont été soumises, de la part du gouvernement russe, à l'arbitraire le plus complet.

L'Etat et les nationalistes russes en ont détaché le gouvernement nouvellement créé de Chelm, dans le but d'y anéantir l'élément polonais et catholique. Ces territoires se divisaient autrefois en deux groupes bien distincts l'un de l'autre.

Au nord, dans le gouvernement actuel de Siedlce nous trouvons la Podlachie, au sud le pays de Chelm.

La Podlachie, comprenant des régions des gouvernements actuels de Grodno, de Suwalki et de Siedlce, était peuplée à l'origine par la tribu des ladvings, tribu lithuanienne dès longtemps éteinte.

Une fois disparue, cette tribu fut remplacée par des colons ruthènes et polonais. Au XV^e siècle, une partie de la Podlachie fut englobée dans le duché de Trock, une autre passa sous la domination des ducs de Mazovie.

En 1569 seulement, la diète de Lublin réunit la Podlachie à la Couronne et en forma un palatinat distinct.

Après le partage de la Pologne, la plus grande partie des territoires de la Podlachie fit partie du duché de Varsovie, puis ensuite du Royaume de Pologne. Le nom de Podlachie finit par ne plus s'appliquer, dans la langue courante, qu'aux seules régions enclavées dans le nouveau gouvernement de Siedlce, créé en 1867. Quant à la

Podlachie du nord, elle continua à faire partie des gouvernements de Suwalki et de Grodno.

Le noyau de l'ancienne Podlachie embrasse surtout les districts de Biala, Konstantynow, Radzyn et Wlodawa ; c'est là que se déroulèrent les événements dont nous parlerons plus bas.

Le sort du pays de Chelm fut très différent. A l'origine de son territoire, il fait partie de la Chrobatie et devient l'enjeu de luttes opiniâtres entre la Pologne et le pays ruthène, passant de mains en mains jusqu'à ce qu'au XIV^e siècle il soit définitivement incorporé à la Pologne, dont il partage dès lors les destinées.

Au XVI^e siècle, la terre de Chelm fut réunie au palatinat ruthène de la République de Pologne, dont elle forma une cinquième région. Lors de la création du Duché de Varsovie et, plus tard, de l'érection, par le congrès de Vienne, du Royaume la terre de Chelm en fit partie intégrante. Elle formait, jusqu'en ces derniers temps, les districts à l'est du gouvernement de Lublin, ceux de Chelm, de Hrubieszow, de Bilgoray et de Tomaszow.

La Podlachie fut, de tout temps, plus polonaise que la terre de Chelm. La colonisation polonaise y est très ancienne, de telle sorte que, dès le XV^e siècle, ce pays est déjà, dans une large mesure, polonais. Au cours des XV^e et XVI^e siècles, les populations de ces contrées réclamèrent à plusieurs reprises leur incorporation à la Pologne, aussi les députés podlachiens envoyés à la diète de Lublin en revinrent-ils sujets de la Couronne. L'assimilation à la Pologne de la Podlachie ne cessera, à partir de cette date, de s'affirmer, soit par la colonisation de la petite noblesse agraire, soit sous l'influence des mœurs et de la civilisation polonaises. La majeure partie de la population autochtone ruthène se soumet, dès cette époque, à cette influence.

L'influence polonaise au pays de Chelm, quoique plus limitée, est aussi très ancienne. Une population catholique romaine, donc polonaise, y afflue depuis des siècles, ce dont fait foi la fondation, dès les XIV^e et XV^e siècles, d'églises catholiques romaines.

Toute cette province est habitée par une population mixte, les territoires situés entre le Bug et le Wieprz ayant été de tout temps colonisés, aussi bien par ses voisins de l'est que par ceux de l'ouest. En aval du Wieprz et du Bug, c'étaient des Polonais, en amont, des Ruthènes. Et Polonais aussi bien que Ruthènes se pénétraient réciproquement, ce qui contribuait à former une espèce d'échiquier, où les deux races différentes réagirent l'une sur l'autre.

Cette vie en commun de deux nationalités distinctes mais d'aspirations semblables, devait forcément laisser son empreinte sur chacune d'elle. Une copénétration continue des éléments polonais et ruthènes exerçait son action incessante et de combien plus active, depuis que l'Union la facilitait pour ainsi dire automatiquement par des mariages entre Polonais et Ruthènes, tandis que les divergences entre l'Eglise uniate et l'Eglise catholique allaient en s'effaçant peu à peu, la civilisation polonaise gagnant graduellement les masses ruthènes.

En Podlachie, aussi bien que dans le pays de Chelm et en Lithuanie, les Uniates, surtout ceux des classes cultivées, finirent insensiblement par se considérer comme Polonais, non seulement au point de vue de la civilisation, mais encore au point de vue de la nationalité.

Le clergé uniate devint polonais, la bourgeoisie fut également entraînée par cette poussée irrésistible ; quant à la noblesse, c'était elle qui, la première, avait donné l'exemple. Seules les masses paysannes demeurèrent ruthènes, et encore les progrès de l'esprit polonais ne

cessèrent d'y suivre une marche ascendante jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Mais cette polonisation des populations ruthènes culmine dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lors de la suppression définitive par le gouvernement russe de l'Eglise uniate.

Le tsarisme avait, dès l'origine, considéré l'Eglise uniate comme son plus mortel ennemi. Aussi lui déclara-t-il une guerre implacable, qui se poursuivit deux siècles durant, et ne prit fin qu'avec l'extermination des derniers vestiges de cette Eglise en Podlachie et dans la province de Chelm.

Dès le début du XVIII^e siècle, lorsque éclata en Pologne la guerre entre Auguste II et Stanislas Leszczyński pour la possession de la Couronne, le compétiteur d'Auguste II, le tsar Pierre donna, aussitôt les frontières de la République franchies, des preuves sanglantes de sa haine envers l'Eglise uniate.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pendant les troubles qui dévastèrent la Pologne, les armées russes qui foulaient librement le sol de la République ne cessèrent de traiter avec une barbarie inouïe la population uniate, massacrant les gens, puis par centaines détruisant leurs églises, et les obligeant, à force de persécutions, à l'apostasie. Soutenus par les Russes, les Heïdamacques de l'Ukraine, pendant les terribles massacres de Human, égorgèrent les Uniates avec une férocité de fauves. Après le premier partage de la Pologne, la Russie peupla ses prisons de prêtres grecs-unis, et, lorsqu'en 1795 survint le dernier partage, la tsarine Catherine supprima tous les évêchés ruthènes, sauf celui de Polock, et en confisqua tous les biens. Sous le règne de Nicolas I^{er}, le gouvernement impérial se signala par des mesures de répression excessives contre les Uniates, tendant à l'abolition graduelle et systématique de l'Eglise uniate.

A partir de 1827, les ukases impériaux restreignent de plus en plus les libertés des Uniates.

Tous les postes supérieurs du clergé grec-uni sont pourvus de titulaires tout à fait dévoués au gouvernement russe ; enfin, de 1837 à 1839 s'accomplit la liquidation définitive de l'Eglise uniate en Lithuanie et en Ruthénie-Blanche. Le haut clergé grec-uni céda à l'appât du gain et de situations brillantes ; le bas clergé tint bon jusqu'à la dernière extrémité et finalement céda lui aussi devant la force et les violences qui ne lui furent pas épargnées ; car il ne manqua pas parmi eux de récalcitrants, sur lesquels on se vengea avec un surcroît de férocité. Au début de la septième décade du XIX^e siècle, l'Union gréco-romaine avait disparu définitivement dans toute l'étendue de la Lithuanie et de la Ruthénie Blanche.

Mais ces populations, qui passaient officiellement pour orthodoxes, boycottèrent popes et *sobor* orthodoxes pour tendre par tous les moyens possibles à redevenir catholiques.

L'Union ne subsista donc plus que dans les limites du Royaume congressiste de Pologne, en Podlachie et dans le pays de Chelm. Et c'est à ces derniers Grecs-Unis que s'en prit le gouvernement russe, après la répression de l'insurrection polonaise de janvier 1863.

Mais la situation du gouvernement russe se compliquait singulièrement dans le Royaume de Pologne, où n'existait aucun élément orthodoxe sur lequel il lui fût possible de s'appuyer. Il s'agissait donc, avant tout, de préparer un terrain favorable pour créer un schisme parmi la population uniate. Le gouvernement dut aussi tenir compte du fait que toutes les classes lettrées de la population uniate se considéraient comme foncièrement polonaises, non seulement de civilisation, mais encore de convictions, et que des sentiments d'un nationalisme

polonais ardent se trouvaient profondément enracinés, même parmi les masses paysannes, surtout en Podlachie. Il fallait donc qu'une action russificatrice efficace précédât toute tentative de schisme parmi les uniates.

Les fameux ukases d'Alexandre II, du 11 septembre 1864, imposèrent donc aux populations uniates, considérées officiellement comme Russes, des écoles russes, ce qui provoqua une effervescence parmi tous les Uniates qui fréquentaient jusqu'alors les écoles polonaises; aussi les écoles russes demeurèrent-elles vides. Quant aux écoles élémentaires, malgré l'octroi d'un subside de 40.000 roubles de l'Etat, il n'en fut point ouvert. Les bourgeois, dès la première injonction qui leur fut faite de remplacer par le russe la langue polonaise, renoncèrent à s'occuper plus longtemps des questions scolaires. Et lorsqu'on introduisit les cours en langue russe ils retirèrent en masse leurs enfants et les écoles restèrent désertes. Ce n'est qu'après des efforts réitérés, qu'en 1866 et 1867, on réussit à y attirer successivement quelques élèves.

Le gouvernement entreprit alors la suppression méthodique des écoles polonaises en Podlachie et dans le territoire de Lublin; les écoles polonaises que les Uniates ouvraient secrètement étaient fermées aussitôt découvertes et leurs fondateurs frappés d'amendes. Les Uniates essayèrent alors d'une pétition à la Commission de l'instruction publique, affirmant que « le russe n'était nullement leur langue maternelle » et « qu'il ne leur était d'aucune utilité »; en conséquence de quoi ils demandaient la réintroduction du polonais. La réponse à leur démarche fut l'interdiction aux enfants uniates de fréquenter les écoles polonaises; on comptait, par ce moyen, peupler les écoles russes.

Pour en finir, le gouvernement conçut l'idée de faire

venir de Galicie des popes ruthènes qui, moyennant une forte gratification, consentiraient à assumer en Podlachie et dans le gouvernement de Lublin le rôle de russificateurs. Le président de la Commission de l'instruction récemment créée à Chelm, l'Ukranien Lebiedynczew, se rendit donc incontinent à Lwow, où il gagna, pour ses buts antipolonais, toute une séquelle d'affidés, non seulement dans les rangs des russophiles, mais même parmi les nationalistes ukraniens qui, par haine des Polonais, et dans l'espoir de se faire une carrière, se proposèrent pour les postes de russificateurs dans les territoires uniates. Ils se présentèrent en si grand nombre qu'on eut de quoi choisir. Il est à remarquer que, lors de l'inauguration de cette campagne de russification à outrance des grecs-unis, un rôle prépondérant fut joué par l'écrivain ukrainien P. Kulisz, lequel fut à la tête du mouvement, de décembre 1865 au 27 janvier 1867. Après quoi le gouvernement, la russification de l'école une fois accomplie, aborda la russification de l'Eglise uniate, ordonnant de remplacer des prônes en langue polonaise par des prônes en langue russe. Mais ici, les prêtres uniates ripostèrent que « ne connaissant suffisamment que le polonais, il leur était impossible de prêcher en russe ». On punit « les plus rebelles et les plus obstinés » en leur infligeant de fortes amendes, mais, après quelque temps, il fallut reconnaître l'inutilité de cette mesure, les amendes étant toujours payées non par les prêtres, mais par leurs paroissiens.

Le directeur du département des finances et des cultes, Czerkaskij, s'avisa alors que le plus irréductible antagoniste de la russification des Uniates était Mgr Kalinski, titulaire du siège épiscopal de Chelm, polonais de cœur et d'âme. Il fut aussitôt emprisonné, puis déporté à Wiatka, où il ne tarda pas à mourir.

Comme successeur de Mgr Kalinski, on nomma le chanoine Wojcicki, un pleutre et un lâche, qui lança dès sa promotion, une circulaire conviant ses ouailles à purifier la liturgie ruthène des nouveautés qui n'étaient approuvées par aucune autorité religieuse, et interdisant l'usage des orgues et le chant des hymnes polonais dans les églises uniates. A peine quelques prêtres s'étaient-ils hasardés à rendre publique cette circulaire, que le peuple, déjà indigné de la déportation de l'évêque, se souleva. Un des prêtres de la paroisse de Losick ayant tenté de dire son sermon en russe, les fidèles quittèrent l'église en foule et se répandirent en imprécations sur la place du bourg. Le paysan Omelczuk entonna, à la barbe des espions et des gendarmes, l'hymne national polonais : « Non la Pologne n'est pas morte encore », et la foule lui répondait en chœur. Omelczuk fut mis aux fers et jeté en prison.

Voyant que, soutenu par le peuple, le clergé local refusait d'adhérer aux ordres de Wojcicki, le gouvernement accéléra l'installation des papes galiciens. Mais, à peine ceux-ci commençaient-ils les cérémonies du culte en langue russe, que le peuple se sauvait des églises et refusait de recourir à leur ministère. On emprisonna les prêtres les plus populaires, ce qui ne fit qu'exaspérer la résistance des masses paysannes contre les innovations du Consistoire. On menaça alors les prêtres récalcitrants de leur retirer leurs paroisses si, jusqu'au 4 août, ils ne s'étaient pas mis en règle avec l'autorité ecclésiastique. Et, comme du même coup on faisait disparaître des églises grecques-unies tout ce qui les rapprochait des églises catholiques romaines, on provoqua partout des soulèvements populaires. Citadins et paysans abandonnaient l'église, sitôt que de la chaire tombait un mot de russe ; « nous n'avons cure de sermons moscovites,

partez ! », s'écriait-on de toutes parts. Les femmes, dans ces troubles religieux, jouèrent un rôle des plus actifs ; elles se groupaient autour des églises récemment russifiées et chantaient en polonais, non seulement des hymnes religieuses, mais des chants patriotiques. Tous ces troubles avaient invariablement pour cause le mécontentement des fidèles et surtout des femmes qui, n'entendant plus, au cours des cérémonies, jouer des orgues, se récriaient amèrement, insultant le clerc, le diacre et le célébrant. Ceux-ci ripostaient en fermant les églises. Les fidèles s'assemblaient alors sur le parvis et y chantaient des hymnes polonais. A Lomazy, les fidèles firent descendre de chaire le curé en lui criant : « Tu n'es que le prêtre du gouvernement, et pas le nôtre. Avoue-nous combien les Moscovites t'ont payé et nous te donnerons dix fois plus, pourvu seulement que tu sois notre prêtre. »

Une foule de 300 Uniates déclara devant le commandant de gendarmerie qu'ils ne se soumettraient pas au Consistoire, car on mettait leur foi à l'encan ! La foule se précipita sur les agents, qui procédèrent à l'arrestation des plus compromis. Pas un paysan ne voulut consentir à fournir quelque renseignement que ce fût, et on incendia la chaumière du clerc qui s'était prêté à l'enquête sans lui permettre de rien sauver.

A Zaszczyn, l'organiste reçut même des coups pour avoir refusé de jouer de l'orgue. A Grodzisk, la foule chassa à coups de bâtons le diacre envoyé par le Consistoire. Le diacre étant revenu, en compagnie d'un gendarme, ils furent reçus de la même façon. Le gouvernement profita de ces faits pour intervenir militairement. A Koden, toute la population entoura l'église et en défendit l'entrée aux soldats envoyés sur les lieux pour soutenir le curé. Dans la mêlée qui s'ensuivit entre

paysans et cosaques, nombre des premiers furent blessés : on dispersa la foule à l'arme blanche et on procéda à de nombreuses arrestations.

Les incidents de Kodon eurent leur répercussion dans d'autres localités où l'on avait déjà introduit les réformes décrétées par le Consistoire. Des troubles éclatèrent à Horodyszcz, Parczew, Opole, Dolhobrody, bientôt réprimés par la force armée. A Dukodow, dans le district de Biala, le commandant exigea la remise des clefs de l'église, et comme les paroissiens s'y refusaient, on fit rouer de coups les femmes à chacune desquelles on administra 80 coups de fouet.

Dès que les délais fixés pour l'entrée en vigueur des réformes cultuelles furent échus, on se mit à déporter les prêtres rebelles au fond de la Russie. Cela porta à son comble l'indignation des masses populaires, d'autant plus que les prêtres condamnés se conduisirent en cette occasion d'une manière admirable et firent preuve, en tous lieux, de beaucoup de dignité.

Le Ruthène Kuziemski, appelé de Galicie, au siège épiscopal de Chelm, seconda l'action du gouvernement : il y mit tant de zèle, qu'au bout de deux ans, il finit par se rendre compte que son acharnement contre tout ce qui était d'origine polonaise n'allait à rien moins qu'à saper dans ses fondements l'Eglise uniate elle-même. Il donna alors sa démission et rentra en Galicie. Son successeur, Marcel Popiel, travailla avec encore plus de zèle à la ruine de l'Eglise uniate, en pleine conscience du résultat de ses efforts. On entreprit le triage des prêtres uniates, en écartant avec soin tous ceux qui gardaient quelque attachement à leur Eglise, et en les remplaçant par des Galiciens, ou même par des orthodoxes. Ces Galiciens ne réussissaient pas à gagner la confiance du peuple, qui voyait en eux des agents du gouvernement et les

recevait avec une méfiance qui confinait à l'hostilité. Mais le gouvernement était résolu, justement pour cela, à s'appuyer sur eux, espérant avec leur aide asséner le coup de grâce à l'Eglise uniate. Et en octobre 1873, le Consistoire de Chelm lançait une circulaire donnant au clergé uniate jusqu'au Nouvel An pour se rallier à l'Eglise orthodoxe.

Le gouvernement russe se flattait, qu'une fois la question du clergé uniate réglée, et ce dernier suffisamment « dépolonisé », on aurait promptement raison des fidèles. Mais, contre ses prévisions, c'est auprès de ces derniers qu'il se buta à une résistance opiniâtre, résolue, fanatique.

A Drelow (district de Radzyn), le capitaine Andrejew, désirant punir les paysans de leur obstination à refuser « les bienfaits de la foi orthodoxe », leur interdit d'abreuver ou de faire pâturer les chevaux et le bétail. Et pendant toute une semaine on entendit les malheureuses bêtes, enfermées dans les étables, hennir et beugler jusqu'à ce qu'elles eussent toutes péri. Le commandant Kotow fit ordonner la bastonnade aux paysans réunis autour de l'Eglise. On les frappa à coups de crosses de fusils, on les embrocha à la baïonnette et on fit feu sur eux, tandis qu'ils chantaient des hymnes religieux. Douze personnes périrent ainsi le 17 janvier. On roua aussi de coups la population, réunie sur le cimetière, sans en excepter les enfants, puis on les lia avec des cordes et, ainsi ligotés, on les emmena en prison, entassés sur des chars.

Le 24 janvier, à Pratulin (district de Konstantynow), le chef d'arrondissement arriva avec la force armée, afin d'installer un pope orthodoxe à la place du curé qu'on venait d'arrêter. De nombreux paysans avaient été emprisonnés avec lui, à Siedlce. Quand le peuple s'assembla autour de l'Eglise, pour s'opposer à l'entrée du pope,

les soldats firent feu, tuant treize personnes et en blessant trente. Mais de Pratulin on ne s'en tint pas là. L'année suivante, on appliqua la bastonnade aux *rebelles*, leurs biens furent confisqués, eux-mêmes emprisonnés, puis déportés. Enfin, on imposa à la paroisse de Pratulin une contribution de 40.000 roubles. Les principaux *rebelles* furent gardés des années entières en prison et, enfin, déportés en Russie.

A Janow, les Uniates, qui avaient mis l'Eglise orthodoxe à l'interdit et se réunissaient autour de l'Eglise catholique, furent roués de coups durant une heure et demie, puis emprisonnés et déportés. A Kornica, un certain capitaine Klimenko, commandant 3 compagnies de soldats et de cosaques, fit donner 25 coups de « nahaïka » à chacun des *rebelles*, et envoya hommes et femmes ramasser la neige, sans autre instrument que leurs mains, par un temps de gel à pierre fendre. « Tant mieux s'ils périssent, disait le capitaine-missionnaire, ceux qui resteront accepteront l'orthodoxie. » Mais il se trompait. Les braves gens demeurèrent ainsi, nu-tête et sans vêtements chauds, exposés à toutes les injures d'une température rigoureuse, entourés des cosaques qui montaient la garde, sans qu'on réussît à faire fléchir leur résistance. Alors, pendant dix semaines consécutives, on soumit les récalcitrants à toute sorte de supplices. On leur administrait 150-300 coups de fouet, puis on inondait ces héroïques martyrs d'eau froide, on les ranimait, et on les battait de nouveau. Neuf personnes, dont une femme, périrent sous les coups. Une dizaine d'autres, à demi mortes, furent déportées en Russie, où elles moururent au bout de quelques années, laissant derrière elles nombre de pauvres orphelins au foyer dont elles avaient été arrachées. On donna ainsi la bastonnade à des villages entiers.

L'armée chassait les populations de plusieurs communes voisines sur des étangs gelés ; on les entourait d'un cordon de soldats, qui allumaient de grands feux de bivouacs pour s'y chauffer eux-mêmes, tandis que les malheureux Uniates gelaient et souffraient les horreurs de la faim ; les soldats leur promettaient de les laisser regagner leurs chaumières, de leur rembourser même les dommages causés et les frais de cantonnement de la troupe s'ils consentaient à signer leur adhésion à l'orthodoxie. D'heure en heure, le pape et un gradé s'approchaient des paysans et essayaient de les tenter.

Il s'en trouvait parmi eux qui, plus prévoyants, s'étaient munis d'un morceau de pain et d'un peu de lard, qu'ils partageaient avec leurs compagnons. Ils s'étendaient ensuite sur la glace, serrés les uns contre les autres, afin de se réchauffer mutuellement. Les enfants ne purent supporter ces souffrances et moururent tous. Les vieillards aussi mouraient en grand nombre. Des autres prenaient la fièvre : mais l'âme demeurait ferme en ces hommes, et ils restèrent inébranlables.

Ailleurs encore, on força les paysans de plusieurs villages voisins à se rassembler au même endroit, afin de les convertir en masse. Quand ils refusaient de céder, on étendait dans la neige hommes, femmes et enfants, et on les battait jusqu'au sang, jusqu'à leur rompre les os, jusqu'à la mort.

On cantonnait les cosaques dans les chaumières, aux frais de l'habitant, jusqu'à ce qu'ils eussent « réfléchi ». Les cosaques vidaient les dépenses et les armoires et faisaient manger leurs montures aux meules de foin, aux dépens de la provision de fourrage d'hiver de la commune ; puis ils saignaient les cochons de lait, puis les gorets, puis les porcs à l'engrais. Ensuite, c'était le tour du gros bétail et des moutons.

Ils mutilaient vaches et chevaux en présence des propriétaires, comptant que la destruction de leur bétail et de leurs biens finirait par les faire céder. Dans des centaines de localités, les récalcitrants furent torturés à mort avec des raffinements inouïs, d'autres emprisonnés, accablés de contributions, puis enfin déportés au fond de la Russie.

Dans les environs de Biala, les nuits étaient illuminées par de continuels incendies. C'était le peuple qui brûlait les presbytères et les chaumières des traîtres. A bout de souffrances physiques et morales, les gens se donnaient la mort.

A Dolhobyczow, le père d'un nouveau-né que les gendarmes étaient venus chercher pour le porter au *sobor* et l'y faire baptiser orthodoxe, saisit l'enfant par les pieds et lui brisa le crâne contre la paroi, s'écriant : « Prenez-le, maintenant ! »

Dans la paroisse de Horbow (district de Biala), un nommé Joseph Koniuszewski ne voulant pas livrer au pape son enfant nouveau-né pour être baptisé par un prêtre schismatique, harcelé par des persécutions et réduit à la dernière misère, s'enferma dans sa grange, lui, sa femme, son enfant de 3 ans et le nouveau-né, les recouvrit de paille, y mit le feu et périt avec eux, brûlés vifs.

C'est par des mesures de cette espèce que s'accomplit le retour « de plein gré » des Uniates à la foi orthodoxe.

D'après les documents officiels, à peine 20,000 Uniates auraient persévéré dans leur résistance à l'orthodoxie. Suivant le rapport d'un fonctionnaire extraordinaire envoyé de Pétrograde pour enquête, il y en aurait eu 35,000. Mais ces deux chiffres sont aussi impudemment mensongers l'un que l'autre, car l'on ne tient compte que des paroisses où l'on n'avait pas pu extorquer de signatures

d'adhésion. Or, il se trouvait des récalcitrants par dizaines de mille au sein même des paroisses qui avaient signé l'acte d'adhésion. Les faits qui se sont déroulés après l'ukase de tolérance, en 1905, en font foi.

Après la suppression de l'Eglise uniates, on soumit à l'état de guerre dans les districts grecs-unis, tout ce qui n'était pas russe ou orthodoxe.

Ne possédant plus d'églises uniates, nos « rebelles », qui ne s'en considéraient pas moins comme catholiques, allaient chercher les secours de la religion jusque dans les églises de Czenstochowa, de Varsovie et de Lublin, car le clergé catholique local, par crainte de peines disciplinaires, leur refusait toute assistance. Pendant chaque pardon, à Czenstochowa, la police traquait et pourchassait les anciens Uniates comme des bêtes fauves.

Une partie des récalcitrants traversait la frontière, allant jusqu'en Galicie faire célébrer les baptêmes et les mariages. D'autres se munissaient d'actes de baptême et de mariage, dits « cracoviens », que leur délivraient des prêtres qui visitaient en secret les anciennes paroisses uniates.

On procéda, enfin, à la fermeture des églises catholiques et à la suppression des paroisses romaines, afin d'empêcher les Uniates de se soustraire au contrôle et de profiter de la proximité des églises latines.

On exigea des prêtres catholiques romains qu'ils réclamaient à leurs pénitents, avant d'entendre les confessions, leur carnet d'identité, afin de s'assurer qu'ils étaient réellement du rite romain. Les prêtres qui n'obéirent pas à ces ordres furent punis disciplinairement, interdits, puis déportés, ce qui aboutit à rendre toujours plus rares dans les rangs du clergé les prêtres à l'esprit élevé qui étaient remplacés par des individus tout au moins faibles, quand ils n'étaient pas tarés.

L'arrivée d'un prêtre d'au delà des frontières causait une effervescence inaccoutumée parmi les populations uniates. Les gens accouraient de toutes parts avec les enfants pour les faire baptiser, les pénitents pour se confesser, les nouveaux couples pour faire bénir leur mariage.

En 1886, le général gouverneur Hurko prit des « mesures extraordinaires » pour châtier les uniates qui négligeaient de célébrer les baptêmes, mariages et cérémonies mortuaires d'après le rite orthodoxe. Les récalcitrants étaient, d'autre part, persécutés sans relâche par les popes, diacres et autres acolytes ecclésiastiques. L'enlèvement des nouveaux-nés, pour leur donner le baptême orthodoxe, était un fait des plus fréquents dans les hameaux uniates, de même que l'enlèvement des morts, pour les enterrer suivant le rituel schismatique au cimetière orthodoxe.

Les chefs des « rebelles », déportés dans les gouvernements de Cherson et d'Orenbourg, y étaient en butte à une persécution écrasante et tyrannisés par les autorités locales. En 1888, par ordre du général gouverneur, on déporta plus de 1.000 familles uniates dans le gouvernement d'Orenbourg, où on les abandonna sur une terre inculte et sans eau, sans même leur donner des outils aratoires ou du bétail.

Enfin, une commission d'enquête, instituée en 1877 sous la présidence du métropolite orthodoxe de Varsovie, eut « pour mission » de rechercher si un catholique, soupçonné d'être d'origine russe, n'aurait pas eu un grand-père ou un arrière-grand-père uniate ; si tel avait été le cas, on se basait sur ce fait pour considérer désormais ce catholique comme orthodoxe.

Comme les « rebelles » continuaient à mettre à l'interdit les églises et le clergé orthodoxe, il leur était

impossible, par ce fait même, de posséder aucun acte, soit de baptême, soit de mariage ou de décès, reconnu valable par les autorités civiles. La conséquence en fut des complications inextricables, les malheureux « récalcitrants » étant exposés à des ennuis et à des vexations sans nom dès qu'il s'agissait pour eux de questions relatives à des successions, les enfants nés de mariages dits cracoviens étant considérés comme illégitimes par le gouvernement.

Cet état de choses provoquait des faits monstrueux, tels la fréquence des incendies dans les localités uniates, où les parents mettaient eux-mêmes le feu à leurs biens afin de distribuer à leurs enfants tenus pour illégitimes les primes d'assurances et ne point les voir frustrés de leur héritage.

La persécution s'acharnait sans répit sur le « rebelle ». Le pope et l'agent de police étaient sans cesse à ses trousses dans son village natal pour l'obliger, par ruse, à entrer dans l'église orthodoxe, ou simplement dans le but de lui extorquer quelque somme d'argent avec laquelle le malheureux tentait de se racheter. La persécution avait encore d'autres conséquences tout aussi terribles. En cas d'épidémie infantile, de rougeole, de scarlatine, de diphtérie, les malheureux, par crainte des popes et des enterrements schismatiques, évitaient même les médecins, tremblant que ceux-ci ne les dénoncent, comme le gouvernement leur en faisait un devoir. On cachait donc les malades, comme on cachait ensuite les décès, d'où une diffusion effrayante des épidémies. Dès que l'enfant malade mourait, vite sa place dans le lit contaminé était prise afin de donner le change au gendarme. L'enterrement avait lieu en cachette, immédiatement après le décès, avant que le gendarme n'ait eu vent de rien. Mais dans de telles conditions, il n'y a pas de doute qu'on a dû

ensevelir fréquemment des morts apparents, évanouis, ou en sommeil cataleptique.

Devenu soldat, le « récalcitrant » était de nouveau en butte à des persécutions toujours renouvelées pour son obstination à refuser les consolations de la foi orthodoxe. Toute la vie des Uniates, qui persistaient à ne pas se considérer comme orthodoxes, n'était qu'une longue suite de souffrances et de tourments de toutes sortes. Ils résistèrent sans que rien ne pût les lasser. Une organisation secrète prit naissance parmi eux, ayant ses chefs, ses secrétaires correspondants, ses courriers, ses fournisseurs et ses dépôts de livres et d'objets du culte. Elle avait des ramifications dans toutes les localités uniates.

Les paysans luttaient, par tous les moyens, contre l'école orthodoxe qui leur était imposée. Parfois, dans des manoirs, on fonda pour les enfants uniates des écoles clandestines, dont on s'efforçait de cacher l'existence aux recherches du gendarme, toujours à l'affût de ce genre de forfaits.

Parfois, les « récalcitrants » organisaient des pèlerinages à Rome pour implorer, toujours en vain, l'assistance du Saint-Siège. Lors du passage en Podlachie du cardinal Vanutelli, qui se rendait au couronnement d'Alexandre III, les Uniates se portèrent en foule au-devant de lui, dans les gares de chemin de fer, pour lui remettre une supplique au Pape. A Miedzyrzecze, des multitudes de paysans se couchèrent sur les rails pour empêcher le train de passer. Des troubles même éclatèrent, au cours desquels la police fit preuve de la plus grande brutalité et d'une sauvagerie inouïe.

Les « rebelles » ne se trouvaient au bénéfice que de lois tronquées, tandis que tout était mis en œuvre pour favoriser la population orthodoxe au détriment des catholiques, qu'on s'efforçait d'écarter de partout. Les fonc-

tionnaires d'Etat, pour la plupart catholiques, furent, les uns bannis au centre de la Russie, les autres révoqués. On ne maintint que ceux qu'il était impossible de remplacer par des orthodoxes. Les juges communaux et les maires, élus par la population, cessèrent d'être confirmés dans leurs fonctions, pour peu qu'ils fussent catholiques. On interdit à la Banque populaire de faire des avances ou des prêts aux paysans catholiques, afin d'empêcher, de leur part, tout achat de terre dans les districts uniates. On vendait cette même terre à un colon allemand, mais le paysan polonais uniате, ce « rebelle », ne pouvait en acquérir la moindre parcelle. Ces persécutions et ces exactions se répétèrent trente années durant, pendant lesquelles le Saint Synode, chaque année, se félicitait dans son rapport officiel, des phénomènes réconfortants qui venaient témoigner de l'extinction prochaine et totale de l'Eglise uniате. Mais, lors du recensement de 1897, il s'éleva des doutes sur la réalité de ces phénomènes ; aussi fut-il défendu à la population ruthène de remplir elle-même les rubriques relatives à la nationalité et à la confession ; il en résulta une nouvelle agitation, quand les récalcitrants, qui se tenaient pour catholiques et Polonais, se virent inscrits comme Russes orthodoxes ou Petits-Russiens orthodoxes.

Survinrent la débâcle en Extrême-Orient et les débuts de la révolution de 1905. L'ukase de tolérance du 30 avril 1905 fut le premier appât jeté par le gouvernement à ces populations.

Nulle part, cet ukase ne produisit une impression et une effervescence comparables à ce qui se passa là où souffraient et luttaient les soi-disant « rebelles ». Aussitôt, le mensonge des statistiques officielles apparut en pleine lumière ; car, dès la première année seule qui suivit

l'ukase, on vit passer au catholicisme dix fois plus de « rebelles » que n'en accusaient les listes synodales¹.

Le retour au catholicisme des Uniates convertis au schisme orthodoxe par la violence répandit une véritable panique parmi le clergé schismatique. Il se mit immédiatement à rechercher par quelles mesures il parviendrait à enrayer cette progression du catholicisme et à reconquérir les ouailles ainsi perdues.

Le projet de détacher du Royaume de Pologne la terre de Chelm fut précisément une des mesures proposées par l'archevêque orthodoxe Euloge et les nationalistes russes, qui firent pression sur le gouvernement, pour que ce projet fût sans délai soumis aux délibérations de la Douma. Le cabinet Stolypine ne se fit pas prier. La motion d'Euloge et de ses satellites fut ratifiée avec une hâte inaccoutumée, par la commission ministérielle, et présentée à la troisième Douma dès la première moitié de 1909.

Ce projet contenait, outre l'exposé minutieux des régions qui devaient former le futur gouvernement de Chelm, la nomenclature des lois d'exception auxquelles seraient soumis les catholiques, dans les territoires arrachés au Royaume de Pologne, ainsi que des privilèges qui y seraient accordés aux orthodoxes. Malgré l'arbitraire et souvent même l'absurdité avec lesquelles ont été fixées les limites du futur gouvernement de Chelm,

¹ Suivant les données du journal clérical orthodoxe, *Kolokol*, le nombre des Grecs-unis, qui dans les localités uniates du Royaume de Pologne, abandonnèrent l'orthodoxie pour le catholicisme, après l'ukase de tolérance, se présenterait comme il suit :

	1905	1906	1907	1908	1909	total
Gouvernement de Siedlce .	93.124	4459	1613	862	693	100.751
» » Lublin .	40.859	6688	1983	716	442	50.688
» » Suwalki .	12.018	1243	521	125	125	14.308

Totaux 165.777

chiffres de beaucoup inférieurs à la réalité.

lequel semble découpé aux ciseaux dans la carte, on ne réussit même pas à réunir, à l'intérieur de ses frontières, une population orthodoxe homogène, on ne parvint même pas à obtenir qu'elle y fût nulle part en majorité. Les territoires de Chelm représentaient un véritable échiquier polono-russe; la population chrétienne des villes y étant polonaise, il en résulta que la population orthodoxe, considérée à tort comme russe ne dépassait pas le 38 pour 100, et cela malgré le sectionnement artificiel des districts et des communes.

Quant aux lois d'exception appliquées à l'élément catholique et polonais, elles dépassèrent même les mesures analogues en vigueur en Lithuanie et en Ruthénie. Ce projet inique excluait naturellement les Polonais des municipalités et des écoles élémentaires, interdisait la formation d'écoles polonaises, même particulières, et jusqu'à l'enseignement privé du polonais. Il interdisait également, aux Polonais et aux catholiques, l'achat de terres en dehors des agglomérations urbaines, et aux Polonais du Royaume de s'établir dans le nouveau gouvernement.

D'après le projet gouvernemental, les Polonais ne devaient être admis à aucun emploi officiel, pas même à ceux qui leur sont accessibles dans le Royaume. En outre, le projet bouleversait complètement l'ensemble des institutions juridiques et légales en vigueur jusque-là dans ces territoires, en remplaçant le code Napoléon par les lois civiles russes; il introduisait ainsi une législation inconnue, depuis plus d'un siècle à la population locale, abolissant les franchises des municipalités communales et leur système fiscal. En un mot, ce projet tendait à transformer brutalement en un pays russe des districts et des communes du gouvernement de Lublin et de Siedlce arrachés au Royaume, lors même que dans toute l'éten-

due de leurs limites, à part une poignée de popes et de fonctionnaires, il ne se trouve pas de Russes.

La Douma ne s'en tint pas au projet officiel. La sous-commission déléguée à l'étude du projet renforça encore les lois d'exception antipolonaises, et accentua les privilèges départis aux orthodoxes et aux Russes. En outre, elle arrondit considérablement les frontières du futur gouvernement. Les territoires qu'elle lui annexait ainsi ne contenaient que 4082 orthodoxes, tous également de langue polonaise, tandis que la population polonaise catholique, y atteignait le chiffre de 104.456 âmes.

La situation, au point de vue confessionnel, des districts dans lesquels on découpa le gouvernement de Chelm, présentait donc les chiffres suivants, d'après les données officielles russes de 1906.

Districts	% de population catholique	% de population orthodoxe
Krasnostaw	81.7	5.9
Zamosc	76.5	9.5
Bilgoray	64.7	25.9
Chelm	38.8	32.1
Hrubieszow	36.4	47.6
Tomaszow	49.8	38.2
Konstantynow	77.9	7.6
Biala	59.7	24.8
Wlodawa	39.7	38.6
Radzyn	78.6	3.6

A l'exception de l'unique district de Hrubieszow, la population catholique dépasse partout la population orthodoxe. Afin de remédier à un état de choses si peu favorable au point de vue russe, on imagina de ne faire entrer dans le nouveau gouvernement que des parcelles de districts et des communes intégralement catholiques. On éleva de cette façon, dans le territoire du nouveau

gouvernement de Chelm à 38 pour cent de la population totale le nombre des orthodoxes. Mais la Douma agrandit les territoires proposés par le gouvernement, de telle sorte qu'en face des 52,60 pour cent de catholiques, soit 467.432 catholiques, du 12,87 pour cent de juifs et de 3,20 pour cent de protestants, le nombre des orthodoxes atteignait à peine le 31,32 pour cent, soit 278.311 âmes.

Le nouveau gouvernement compte donc en fait de population russe moins du tiers de son chiffre total, tandis que plus de la moitié de ses habitants est ethnographiquement polonaise ou se réclame énergiquement de cette nationalité.

La sous-commission élaborait le projet avec une célérité inconnue à la Douma. Le 5 mai 1911, la commission législative de la Douma terminait la comédie des discussions du projet à la sous-commission. Les propositions les plus diverses, aggravant le projet gouvernemental, furent adoptées.

On n'accorda aux Polonais que quelques minutes pour intervenir, sans tenir compte des arguments qu'ils opposaient. La Douma, au grand complet, parvint à liquider la question avant la fin de la session, adoptant presque toutes les adjonctions de la sous-commission, parmi lesquelles, la plus importante, était celle qui avait trait à l'extension des frontières du gouvernement de Chelm, au détriment de territoires exclusivement polonais.

Le Sénat confirma les décisions de la Douma. Le tsar y apposa sa signature et, vers le milieu de 1912, le nouveau gouvernement était soumis à la juridiction de Pétersbourg pour son administration, à celle de Kieff en matières scolaires et juridiques et de Varsovie pour l'autorité militaire. En 1913, on avait achevé de fixer les frontières du nouveau gouvernement et, tôt après, les autorités

nouvellement créées entraient en fonction. Enfin, au cours de la guerre actuelle, le nouveau gouvernement était définitivement arraché au Royaume de Pologne par l'ukase impérial de Pâques 1915.

Les nationalistes russes avaient résolu non seulement de russifier la terre de Chelm, mais d'en faire une sorte de tremplin pour se lancer à la conquête de la Galicie. Ils se hâtèrent de placer un nombre important de jeunes filles galiciennes à l'Institut de Notre-Dame de Chelm, afin de les familiariser avec la langue russe et que, élevées dans des principes exclusivement russes, elles devinssent aptes, une fois rentrées en Galicie, à jouer le rôle d'agitatrices tsarophiles et orthodoxes pour le compte des institutions de propagande russe. Au séminaire orthodoxe de Chelm, également, on formait, pour en faire de futurs propagateurs de l'orthodoxie russe, des fils de popes galiciens partisans de la Russie.

Quant à la question des nationalités du gouvernement de Chelm, telle qu'elle se présente aujourd'hui, il faut constater que la rivalité entre les éléments polonais et russe s'est terminée au cours de cette guerre par la victoire des premiers : victoire préparée, du reste, par le travail accompli durant les quarante dernières années écoulées.

Il s'agissait bien plus ici d'une rivalité latente, d'une évolution naturelle, que d'une lutte déclarée entre les deux éléments polonais et russe. Car jamais il n'y eut lutte entre Polonais et Ruthènes des territoires de Chelm ou de Podlachie. L'influence de la civilisation polonaise s'y était exercée depuis des siècles avec plus de force que nulle part ailleurs sur ses confins. Tout ce qui en pays ruthène s'était élevé au-dessus des classes campagnardes était, dès longtemps, polonisé. L'Eglise uniate elle-même qui, partout ailleurs, était considérée comme la pierre

angulaire de l'individualisme ruthène, ici, dans la province de Chelm, et plus encore en Podlachie, devint le symbole du polonisme en face de l'orthodoxie russe.

En déclarant une guerre impitoyable à l'Eglise uniate, le gouvernement entraînait donc en lutte contre l'élément polonais. C'est bien ce dernier qu'il voulait atteindre, en détruisant tout ce qui en Podlachie et sur le territoire de Chelm ne portait pas l'empreinte russe.

C'est sur ce terrain que la lutte s'était déchaînée, implacable, entre la Russie et la Pologne, cette dernière représentée dans une certaine mesure par le paysan ruthène, tandis qu'à la rescousse de la première accouraient les Ruthènes de Galicie.

Au cours de cette lutte si abondante en épisodes tragiques, la Ruthénie-uniate se rangea du côté de la Pologne.

Lors même que la persécution sanglante qui s'abattit sur les populations de Podlachie et des territoires de Chelm s'attaquait à leur foi, les deux adversaires sentaient que c'était la Pologne qui était l'enjeu. Aussi les bourreaux moscovites ne se montraient-ils point surpris lorsqu'on leur ripostait par les chants patriotiques polonais qui sortaient de la bouche de ces petits bourgeois ou de ces paysans aux noms exclusivement ruthènes, lorsqu'on tentait de leur imposer la « foi russe ».

A côté des Polonais de race et des Ruthènes polonisés, tombaient également sous le knout des cosaques et les balles de la soldatesque moscovite des Ruthènes qui, en acceptant le martyre pour leur foi, communiaient dans le même idéal que la Pologne, bien que parlant souvent à peine le polonais.

Aussi, pendant la période de persécution de l'Eglise uniate, de 1874 à 1905, la polonisation de la Podlachie et de la terre de Chelm accomplit des progrès tels qu'elle n'en

avait jamais faits au cours des siècles précédents. Pendant ces trente années de martyre, l'idée polonaise pénétra des communes entières, autrefois ruthènes.

Le Ruthène récalcitrant devint, dans le feu de la persécution, Polonais souvent beaucoup plus ardemment que le Polonais de vieille roche. Mieux que cela, les Ruthènes, dont toutes les aspirations tendaient vers l'idéal polonais, sont allés jusqu'à renoncer, une fois pour toutes, à l'Eglise uniate en constatant la facilité avec laquelle le Moscovite l'incorporait à l'orthodoxie, et il aspira dès lors à la « pure foi polonaise » : le catholicisme.

Le peuple du pays de Chelm et de Podlachie abandonna l'Eglise uniate lorsqu'il comprit quel chétif appui elle offrait contre l'orthodoxie. Il fut dès lors partagé en deux camps nettement tranchés : catholique polonais et orthodoxe russe. Au premier, se rattachèrent, en pleine et entière conscience de leurs actes, tous les anciens Uniates, ainsi que leurs descendants de langue polonaise, ou même ceux qui parlaient un dialecte ruthéno-polonais. Avec infiniment moins d'assurance, et même une certaine hésitation, les orthodoxes, parmi lesquels s'en trouvait passablement de langue polonaise, se rangèrent dans l'autre groupe.

Il serait difficile de préciser le chiffre exact des polonais parlant le ruthène ou des orthodoxes de langue polonaise¹; néanmoins la généralité des catholiques de Podlachie et du territoire de Chelm est polonaise ou de tendances polonaises; les orthodoxes, en revanche, dans leur majorité, représentent un élément apte à la russification. La preuve en fut faite d'une manière évidente, lors du retrait des armées russes au cours de la guerre actuelle.

¹ Le professeur Francef, polonophobe, compte dans le seul district de Zamosc, 5000 orthodoxes parlant le polonais.

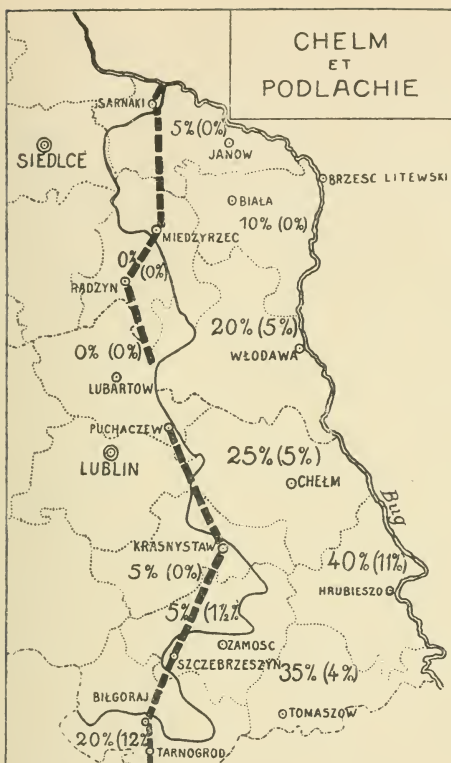
La population de cet échiquier géographique que sont la Podlachie et le territoire de Chelm se scinda alors en deux groupements, orthodoxes russes et catholiques polonais. Les autorités russes elles-mêmes les reconnurent, appliquant une tactique distincte à chacun d'eux ; chaque groupe prit aussi une attitude différente. Dès les premières défaites russes, les paysans orthodoxes firent spontanément les préparatifs d'un exode vers l'Est, encouragés dans cette résolution par les popes qui furent les véritables organisateurs de cette émigration. On vendait le bétail, les biens meubles, après quoi la population quittait ses habitations et s'éloignait, soit en chars, soit dans les trains d'évacués pour la Russie. Seuls demeurèrent, en fait d'orthodoxes, ceux qui comme en Podlachie, formaient la minorité dans leurs villages et se trouvaient apparentés par des mariages avec des catholiques polonais. Les villages autrefois orthodoxes, sont, à l'heure actuelle, absolument vides. Un phénomène identique s'est produit au sud de Chelm, où l'élément orthodoxe a fui en masse et volontairement, inspiré par les popes et les agents du fisc.

Il en alla tout autrement avec la population catholique. L'armée russe d'ailleurs était parfaitement renseignée ; elle connaissait les villages peuplés d'orthodoxes et ceux qui étaient catholiques. Les premiers furent épargnés, les autres impitoyablement incendiés et dévastés. Dans les villages uniates, les cosaques savaient même quelles fermes étaient habitées par des catholiques ou par des orthodoxes. On brûlait sans pitié les habitations des catholiques, pendant qu'on laissait intactes celles des orthodoxes, et tandis que la population orthodoxe émigrail de plein gré, on chassait de force les catholiques de leurs demeures. Les paysans catholiques ainsi pourchassés, cherchaient par tous les moyens possibles à regagner

leurs foyers. Dans nombre de localités ils se cachèrent dans les forêts et ne revinrent qu'après le départ des cosaques. Et aujourd'hui encore, les villages catholiques quoique incendiés, saccagés, détruits, renaissent de leurs cendres, tandis que les villages orthodoxes demeurés intacts, sont déserts, ou se remplissent de nouveaux venus, de gens sans feu ni lieu, ou évacués de la ligne du feu.

L'attitude différente des deux groupes a eu forcément pour conséquence des changements dans les proportions de ces deux éléments catholiques et orthodoxes. On ne possède pas là-dessus d'indications précises, concernant tout le territoire. Cependant, certains faits sont connus. Par exemple, au nord de la Podlachie, dans le district de Wlodawa, on ne compte plus d'orthodoxes, sauf peut-être une dizaine de personnes, car, ceux qui pour une raison ou pour une autre, n'avaient pu jusqu'alors passer au catholicisme l'ont fait depuis. Dans le district de Krasnostaw, c'est à peine s'il est resté une poignée de familles orthodoxes ; dans celui de Zamosc, elles ne représentent plus guère que le $1\frac{1}{2}\%$ de la population ; dans celui de Bilgoray, après l'émigration de 18.000 d'entre eux, c'est à peine s'il en demeure de 11 à 12 %, dans celui de Chelm, de 5 à 7 %, dans celui de Tomaszow, les orthodoxes sont au nombre de 2.370, sur une population paysanne de 60.000 âmes. Les détails font défaut pour le district de Hrubieszow.

Bref, la tourmente actuelle a accéléré dans de grandes proportions la polonisation de l'échiquier de Podlachie et de Chelm, et à l'heure qu'il est, ces territoires possèdent une majorité écrasante de Polonais ou de populations aux aspirations polonaises. Il faut encore noter le fait que, désormais, il ne peut plus être question du retour de la majorité des orthodoxes après la guerre. Ils sont partis en pleine conscience d'émigrer pour toujours, et les papes



--- Frontières entre la Pologne et l'Ukraine
fixées par le traité de Brzesc en 1918.

— Frontières du gouv. de Chełm formées par
les Russes en 1912.

25% Pourcent de la population orthodoxe en 1907
(5%) " " " " " " 1916

qui les y poussaient faisaient miroiter à leurs yeux un plan tout préparé d'avance de colonisation dans les gouvernements de Smolensk, Twer, Orel et de la Sibérie méridionale. Au dire de la presse russe, les plans seraient en pleine voie d'exécution.

Il résulte de tout ce qui précède qu'après le départ des autorités et des armées russes de Podlachie et de Chelm, l'élément polonais catholique y gagna une prépondérance incontestable. La lutte entre la Pologne et la Russie s'y est terminée par la complète victoire de la première et la disparition de la seconde, et tout ce qui s'y passe actuellement témoigne de l'ardent attachement pour la Pologne de ces populations qui sont en marche vers un développement polonais intégral.

Passons maintenant aux Ukrainiens de Galicie, puisqu'ils nous y obligent en s'écartant de la vérité historique, et en basant leurs revendications sur de soi-disant droits, sans tenir compte en aucune manière des faits et de la situation actuelle.

Tout d'abord il n'y eut jamais, dans ces contrées, de question ukrainienne. La population ruthène de ces régions n'a jamais été soumise aux influence du nationalisme ukrainien renaissant, car les liens qui rattachaient la Ruthénie chelmienne, sans parler de la Podlachie, avec le reste des territoires ruthènes, ont été rompus depuis bien longtemps. Toute la population ukrainienne de Russie est orthodoxe et hostile au catholicisme, tandis que les Ruthènes de Podlachie et de Chelm sont demeurés des partisans décidés de l'Eglise uniata et, plus tard, du catholicisme. En outre, ce pays ne possède pas de classe cultivée, à tendances nationalistes ukrainiennes ; le rôle joué, en Podlachie et dans le territoire de Chelm, par des intellectuels ruthènes originaires d'Ukraine ou de Galicie, n'a pu que blesser la population

locale et lui inspirer une invincible répulsion. Car les agitateurs ukrainiens n'ont jamais rien fait en faveur de leurs compatriotes d'en-deçà du Bug ; bien au contraire, ils prêtèrent largement leur concours aux mesures prises par le gouvernement russe en vue de détruire, par les moyens que l'on sait, leur individualité ethnique.

C'est même un des nationalistes ukrainiens, P. Kulisz, qui imagina l'expédient consistant à placer entre la Pologne et l'Ukraine le coin que forme la province de Chelm russifiée, afin de séparer pour jamais ces deux pays l'un de l'autre. Il agissait alors en qualité de grand manitou des affaires uniates, sous la haute direction de Czerkasski. L'agent principal des adversaires de l'Eglise uniate, en partie originaires de Galicie, fut l'ukrainophile Lebiendynczew. A côté des évêques ruthènes Kuziemski et Popiel, appelés de Galicie par le gouvernement russe, et dont la mission consistait à pousser l'Eglise uniate vers le schisme orthodoxe, une nuée de papes ruthènes de Galicie, les Haliciens, agissaient dans le même esprit. Ce n'était pas toujours des russophiles, mais souvent des nationalistes ukrainiens, qui se mettaient ainsi au service du gouvernement russe, éveillant la haine de la population indigène.

Au cours des quelque dix ans de lutte entre le synode russe et les « rebelles », les Ukrainiens ne donnèrent aucune preuve d'un intérêt quelconque à cette cause. Non seulement les Ruthènes de Podlachie et de Chelm ne reçurent jamais d'eux l'aide la plus minime, mais, au contraire, ils étaient considérés par eux comme un élément perdu sans retour pour la Ruthénie, ce dont se plaignait, par exemple, un Dragomanow.

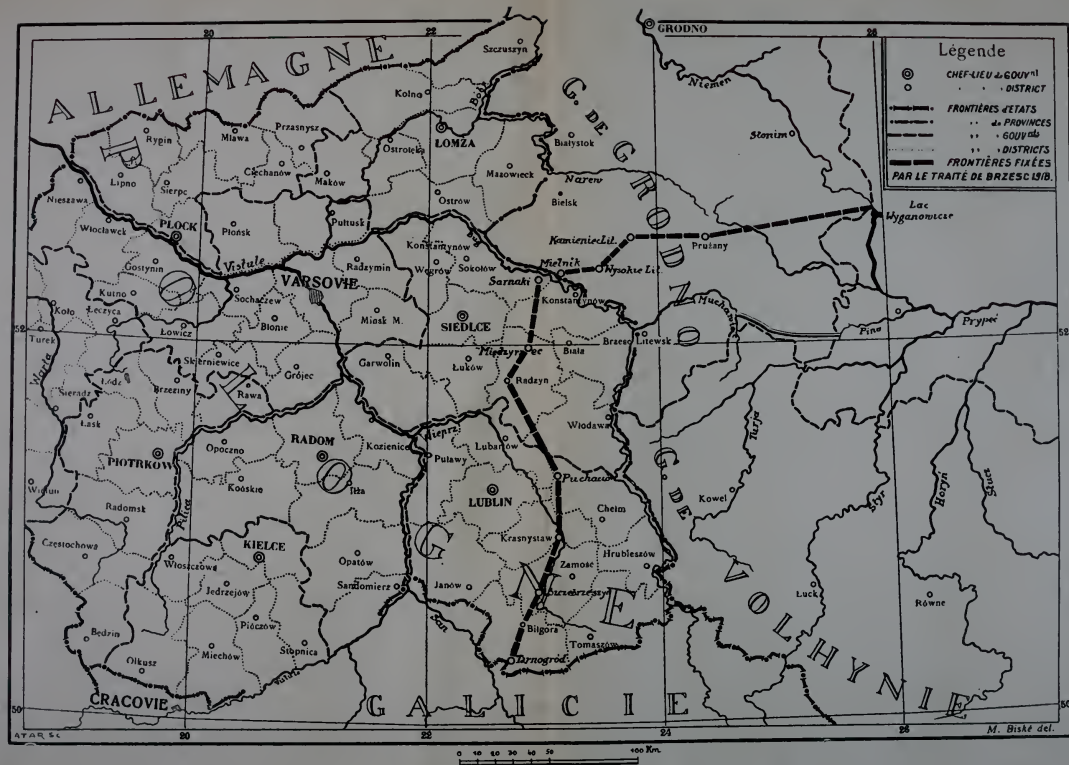
Au reste, jusqu'en 1905, le mouvement ukrainien était si faible, en Russie, qu'il n'aurait jamais pu avoir la moindre répercussion en ces marches lointaines, puisque

son influence, même sur la population la plus rapprochée des centres ukrainophiles, demeurerait stérile. Après 1905, en Podlachie et en territoire de Chelm, on vit apparaître quelques Ukrainiens. C'étaient des instituteurs et quelques popes. Ils n'eurent aucune influence et ne réussirent pas à créer un mouvement. Grâce à eux, on vit surgir quelques associations ukrainiennes, mais qui n'ont pas laissé de traces.

Lorsque la question de la formation d'un gouvernement de Chelm fut soulevée par les autorités russes, les Ukrainiens russes et galiciens adoptèrent une attitude antipolonaise, se solidariserent de fait avec les agissements de l'évêque Euloge, fondant sur le projet gouvernemental toutes leurs espérances quant au développement dans les territoires de Chelm d'une question ukrainienne. La manifestation du Club ukrainien, au Reichsrath de Vienne, en fournit la preuve. Les Ukrainiens déclarèrent s'approprier ce projet dans tous ses détails. De nombreux articles du *Diko*, de la *Rada*, du *Slowo*, envisagent le projet officiel russe comme offrant l'unique solution de la question ukrainienne au pays de Chelm.

Aujourd'hui, les Ukrainiens de Galicie prêtent une vigilante attention à tout ce qui se passe en terre de Chelm et de Podlachie, s'efforçant, au moyen de multiples intrigues, de représenter ces provinces comme des territoires purement ukrainiens. Le conseil national d'Ukraine a déclaré que le gouvernement de Chelm, actuellement supprimé par les autorités d'occupation, était une conquête du nationalisme ukrainien. Tout ceci n'est vrai que sur le papier, car ce pays, qui possède une majorité polonaise écrasante et dans lequel on ne rencontre aucune aspiration séparatiste ukrainienne, n'entend servir, en aucun cas, de champ d'expé-

riences pour l'activité ukrainienne. Lors de la régularisation définitive des problèmes locaux, les droits d'une mince minorité russo-ruthène devront être sauvegardés, mais cela ne peut rien avoir de commun avec les plans fantaisistes d'ukrainisation de ces contrées, préconisés par les agitateurs ruthènes de Galicie.



Délimitation entre la Pologne et l'Ukraine, d'après le traité de Brzesc-Litewski

PROTESTATION

au nom des partis démocratiques du Royaume de
Pologne qui constituent le « Bloc des gauches »

PROTESTATION

au nom des partis démocratiques du Royaume de
Pologne qui constituent le « Bloc des gauches ¹ »

*contre le Traité de Paix conclu le 9 février 1918 entre
l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Tur-
quie d'une part et la Rada Centrale de la République
Ukrainienne de l'autre.*

Le traité de paix, conclu le 9 février 1918 à Brzesc-Litewski (Brest-Litowsk) entre la Quadruplice et les représentants de la Rada Centrale de la République Ukrainienne, sans la participation d'un délégué quelconque de la nation polonaise ou de l'Etat polonais proclamé par les Empereurs d'Allemagne et d'Autriche dans leur acte du 5 novembre 1916, sépare contre tout droit du territoire de Pologne et spécialement du Royaume de Pologne formé par le Congrès de Vienne en 1815, une contrée de 16.000 km² environ, avec un million d'habitants, polonais dans leur immense majorité.

Ces territoires se composent notamment :

¹ Cette protestation a été remise par le représentant de ces partis, M. L. Baranowski, en mains de M. le Président de la Confédération helvétique et de tous les envoyés diplomatiques à Berne.

1. de la **Podlachie**, réunie à la Pologne par acte de la Diète de Lublin en 1569, et après le démembrement de la République polonaise, incorporée au Royaume de Pologne, tel que l'avait formé le Congrès de Vienne, comme partie intégrante du gouvernement de Siedlce, et :

2. du pays de **Chelm**, appartenant à la République polonaise dès l'an 1377, formant plusieurs districts du gouvernement de Lublin, dans ce même Royaume de Pologne du Congrès, qui, en droit, est censé exister encore aujourd'hui.

La population catholique de ces territoires a courageusement conservé sa foi et obstinément maintenu sa nationalité polonaise à laquelle elle a toujours déclaré appartenir, malgré une oppression inouïe des autorités russes, qui voulaient la contraindre à embrasser l'orthodoxie.

Le gouvernement russe considérait si bien comme polonaise la majorité des habitants de la Podlachie et du pays de Chelm, de confession catholique, que pour soustraire la minorité orthodoxe, considérée par lui comme russe, à l'influence polonaise, il décida, en 1912, de détacher de ces deux contrées le gouvernement de Chelm et d'y mettre en œuvre le système de la russification à outrance. Pendant la guerre actuelle, après l'occupation de ces territoires par les armées austro-allemandes, les autorités d'occupation ont reconnu comme ukrainienne la partie de la population se rattachant à la religion orthodoxe et demeurée au pays, et inaugurèrent une agitation ukrainienne en se servant dans ce but des Ruthènes de Galicie. Il est à constater que le mouvement ukrainien n'a jamais existé antérieurement.

D'après les statistiques gouvernementales et anti-

polonaises russes en 1906, élaborées tout à l'avantage des orthodoxes considérés comme Russes, et d'après celles dues aux autorités d'occupation en 1917 à l'avantage celles-là des Ukrainiens, le rapport entre les nationalités polonaise et russe ou ukrainienne, s'établit de manière à démontrer irréfutablement, en vertu même de ces deux statistiques, la grande supériorité numérique de l'élément polonais.

La statistique russe, faite par le Synode orthodoxe, dans le but avéré de préparer la séparation du pays de Chelm du Royaume de Pologne, établit comme suit la proportion entre catholiques (= Polonais) et orthodoxes¹ (= Russes) dans les districts suivants :

DISTRICTS	Catho- liques	Ortho- doxes
Pays de Chelm (gouv. de Lublin)		
Krasnotaw	81.7	5.9
Zamosc	76.5	9.5
Bilgoray	64.7	25.9
Chelm	38.8	32.1
Tomaszow	49.8	38.2
Hrubieszow	36.4	47.6
Podlachie (gouv. de Siedlce)		
Konstantynow	77.9	7.6
Biala	52.7	28.8
Radzyn	78.6	3.6
Wlodawa	39.1	38.6

¹ Nous faisons remarquer en outre que le fait d'appartenir à la religion orthodoxe ne démontre pas à lui seul et dans tous les cas la nationalité russe. Nous en voyons une preuve dans les enrôlements relativement nombreux d'habitants orthodoxes de la contrée dans les légions polonaises de Pilsudski.

La statistique allemande telle qu'on la trouve dans la publication allemande : *Völkerverteilung in Westrussland* (Kowno 1917. Druckerei des Oberbefehlshabers Ost) concerne les districts attribués presque en totalité à l'Ukraine par le traité de Brzesc-Litewski.

DISTRICTS	Polonais	Ukrainiens	Juifs	Elément étranger, Russes, Allemands et autres	Territoire annexé
Tomaszow . . .	36,4	49,5	41	3,1	en totalité
Bilgoray . . .	62,7	20,8	9,3	7,2	à moitié
Zamosc . . .	73,9	7,6	12,3	6,2	presque en totalité
Krasnostaw . .	80,2	5,5	10,9	3,4	partiellement
Chelm . . .	34,5	33,5	12,7	19,3	en totalité
Lubartow . . .	81,6	1,8	11,5	5,1	partiellement
Hrubieszow . .	32,1	50,6	16,7	0,6	en totalité
Wlodawa . . .	21,4	55,8	16	6,8	en totalité
Radzyn . . .	72,8	4,4	17,7	5,1	presque en totalité
Biala . . .	33,9	38	21,7	6,4	en totalité
Konstantynow .	53,5	30,5	13,3	2,7	presque en totalité

En se fondant sur cette statistique, les Etats centraux enlèvent à l'Etat Polonais au profit de l'Ukraine, des territoires dans lesquels le rapport des populations est

de 66,2 % de Polonais contre 33,8 % d'Ukrainiens, habités, par conséquent, par une forte et indiscutable majorité de Polonais. Le territoire annexé à l'Ukraine surpasse encore de beaucoup en étendue le gouvernement de Chelm tel qu'il a été formé en 1912 sur l'initiative du clergé et des nationalistes russes.

Enfin *les statistiques autrichiennes* entreprises par les autorités d'occupation indiquent dans le gouvernement de Lublin (pays de Chelm) seulement, un nombre de Polonais s'élevant à :

DISTRICTS	NOMBRE
Tomaszow	62.000
Bilgoray	70.000
Chelm	60.000
Krasnostaw	98.000
Hrubieszow	52.000
Zamosc	115.000
	457.000

Ce qui porte le nombre des habitants polonais, y compris ceux du gouvernement de Siedlce (Podlachie) qui sont au nombre de 250.000 environ.

à 700.000 sur un million

de population totale domiciliée dans le territoire cédé à l'Ukraine¹.

¹ *Statistique polonaise.* La statistique faite en 1910 par le député polonais Szebeko pour le territoire qui devait former le gouvernement russe de Chelm compte :

Catholiques	472.000
Orthodoxes	275.000
Juifs	135.000
Allemands	29.000

Au nombre des orthodoxes on avait fait entrer les Uniates, qui en grande partie se considéraient comme Polonais et qu'on estimait compter 100.000 âmes à peu près.

Le *Bureau polonais du Travail social à Varsovie* donne comme suit le pour cent des orthodoxes dans les territoires mentionnés plus haut :

Le bloc des partis de gauche du Royaume de Pologne. qui représente les grandes masses populaires et ouvrières polonaises, ainsi qu'une nombreuse population d'intellectuels et de gens cultivés, appuyé en cela par l'opinion unanime de la nation, qui s'est exprimée par des déclarations provenant de tous les partis politiques du Royaume de Pologne, de la Galicie, de la Posnanie, ainsi que des représentants officiels de l'Etat polonais, se sent le droit de remettre entre les mains des représentants de tous les Etats de l'Entente et des neutres, et particulièrement à Votre Excellence une **protestation solennelle** contre un traité portant une nouvelle atteinte à l'intégrité de la nation polonaise, tout en déclarant :

1. que **le traité de Brzesc consacre un nouveau partage de la Pologne.**

2. qu'il constitue **une annexion de territoires polonais** par les gouvernements allemands et autrichiens au profit de la République Ukrainienne leur nouvelle alliée, annexion qui est en opposition flagrante avec la déclaration du Ministre des Affaires

DISTRICTS	1907	1917
Konstantynow	5	0
Biala	10	0
Wlodawa	20	5
Radzyn	0	0
Chelm	25	5
Krasnostaw	5	0
Hrubieszow	40	11
Zamosc	5	1,5
Bilgoray	20	12
Tomaszow	35	4

Cette diminution pour 1917 est due au départ des orthodoxes à la suite des Russes, lors de la retraite de ceux-ci avant l'entrée des troupes austro-hongroises.

étrangères d'Autriche-Hongrie, le comte Czernin, demandant une paix sans annexions.

3. que c'est une violation flagrante aussi du droit des peuples à décider de leur sort, droit qui a été reconnu également par le même Ministre de la Monarchie Austro-Hongroise.

Le traité du 9 février demeure nul et non venu pour la nation polonaise, fermement résolue à lutter de toutes ses forces pour conquérir sa liberté et son indépendance. ainsi que le droit pour tous les territoires polonais de proclamer leur union en une seule et même patrie.

Les partis démocratiques polonais sont fermement convaincus que *ce traité ne sera reconnu par aucun des Etats de l'Entente ou des pays neutres* désireux d'étayer l'avenir du monde sur la justice et sur une paix qui puisse durer.

La démocratie polonaise constate que les Empires centraux, en signant la paix avec l'Ukraine sur le dos des Polonais et en violation de tous leurs droits, tendent sciemment à créer entre les nations voisines de Pologne et Ukraine un antagonisme mettant obstacle à des relations pacifiques entre les deux Etats nouvellement reconstitués. De plus, en privant la Pologne de sa frontière naturelle, le Boug, et en préparant la formation d'un Etat lituanien, dont les frontières seront fixées au mépris des droits polonais, les Etats du centre s'efforcent de placer la Pologne dans des conditions telles que son développement pacifique lui sera rendu impossible, tant à cause de sa situation géographique que par les relations de voisinage forcément tendues avec les deux

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due



U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	03	04	20	19	1